

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes 2023

84

/ 100

Indicateur d'écart de rémunération

	Rémunération annuelle brute moyenne par EQTP	
	Femmes	Hommes
Ensemble des salariés	37 308	51 736
Indicateur pondéré d'écart de rémunération (%) :	8,3 %	
Note obtenue sur 40 :	29	

Les effectifs valides représentent plus de 40% des effectifs totaux.
Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

	Taux d'augmentation (proportion de salariés augmentés)	
	Femmes	Hommes
Ensemble des salariés	8,2 %	5,8 %
Indicateur pondéré d'écart d'augmentations (%) :	2 %	
Note obtenue sur 20 :	20	

Il y a eu des augmentations et les effectifs valides représentent plus de 40% des effectifs totaux. Un écart d'augmentation est constaté en faveur des femmes. L'écart d'augmentations réduit l'écart de rémunération. Tous les points sont accordés.

Indicateur d'écart de taux de promotions

	Taux de promotion (proportion de salariés promus)	
	Femmes	Hommes
Ensemble des salariés	4,2 %	5,2 %
Indicateur pondéré d'écart de promotions (%) :	0,5 %	
Note obtenue sur 15	15	

Il y a eu des promotions et les effectifs valides représentent plus de 40% des effectifs totaux. Un écart de promotions est constaté en faveur des hommes.

Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

	Nombre de salariées de retour de congé maternité	
	Total	Augmentées
Ensemble des salariés	10	10
Indicateur de pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%)	100	
Note obtenue sur 15 :	15	

Il y a eu au moins un retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.
La loi sur les augmentations au retour de congé maternité a été appliquée à tous les salariés.
Tous les points sont accordés.

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

	Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations		
	Femmes	Hommes	Ensemble
Ensemble des salariés	2	8	10
Indicateur du nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations :	2		
Note obtenue sur 10 :	5		

Les femmes sont sous-représentées parmi les salariés les mieux rémunérés.

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	Points obtenus	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1 - Écarts de rémunération (en %)	29 / 40	40
2 - Écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	20 / 20	20
3 - Écarts de promotions (en points de %)	15 / 15	15
4 - Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15 / 15	15
5 - Nombre de salariés du sexe-sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5 / 10	10
INDEX (sur 100 points)	84	100